



## SAINT MAMET HAND en CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

### Pour les MAJEURS

#### 2022-2023 Demande de création ou de renouvellement de licence

Pièces à fournir : (dossier **COMPLET** à remettre à un responsable)

##### Pour un renouvellement de licence :

- ↳ Etat civil du demandeur (se) rempli et signé
- ↳ Autorisation droit à l'image signée par le demandeur (se)
- ↳ Copie du certificat médical avec signature et tampon du médecin (ci-joint) établi après le 01/06/2022 obligatoire si une ou plusieurs réponses positives au questionnaire santé ou si le Précédant a été établi avant le 01 Juin 2020
- ↳ Questionnaire de santé dûment rempli
- ↳ L'attestation questionnaire de santé datée et signée si certificat médical précédant a été établi après le 01 Juin 2020
- ↳ Le règlement intérieur daté et signé par le demandeur (se)
- ↳ Une photo prise par le club en tenu dirigeant ou joueur (se)

##### Pour une création de licence (1<sup>ère</sup> affiliation ou réaffiliation après une saison sans licence)

- ↳ Etat civil du demandeur (se) rempli et signé
- ↳ Autorisation droit à l'image signée par le demandeur (se)
- ↳ Un justificatif d'identité (copie CI verso/recto)
- ↳ Une photo prise par le club en tenu dirigeant ou joueur (se)
- ↳ Copie du certificat médical avec signature et tampon du médecin obligatoires (ci-joint) établi après le 01/06/2022 pour toute création de licence
- ↳ Le règlement intérieur daté et signé par le demandeur (se).

**ATTENTION** : tous les dirigeants, entraîneurs/coachs et arbitres doivent remplir et signer l'attestation sur l'honneur de probité-honorabilité pour pouvoir exercer une activité d'encadrement (art L212-1, L212-9 et L322-1 du code du sport). Vous la recevrez par mail après validation de la saisie de votre licence ou demandez-la à un responsable.

\*\*\*\*\*

#### Catégories d'équipes engagées : (modifications possibles)

- 9 ans (débutants) tournois organisés par chaque club (mensuels).
- 11 mixte championnat départemental.
- 13 mixte championnat régional
- 15F championnat régional
- 18F championnat régional
- +16M (adultes) championnat départemental
- +16F (adultes) championnat départemental



## SAINT MAMET HAND en CHATAIGNERAIE CANTALIEENNE

2022-2023 Demande d'adhésion (création) ou de renouvellement de licence

Etat civil du joueur (se) ou dirigeant(e) \*:

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Date de naissance : .. / .. / ..

Lieu de naissance (commune et département) :

Taille en cm **00000** :

Droitier ou Gaucher ou Ambidextre\*

Portable :

Portable 2 :

Domicile :

0 .....

0 .....

0 .....

Portable de l'enfant : 0 .....

Autre : 0 .....

Courriel (utile pour la communication club→licencié→club) :

Intéressé(e) par l'arbitrage ? Oui  Non

Intéressé(e) par l'encadrement/l'entraînement des équipes ? Oui  Non

Signature du/de la licencié (e) :

\* barrer les mentions inutiles

### Droit à l'image 2022-2023

Conformément aux articles 226-1 à 226-8 du code civil, j'autorise / je n'autorise pas\* le club SMHCC à utiliser et à diffuser, mon image, l'image de mon fils ou ma fille sus nommé (e), dans la presse, sur le site internet [saint-mamet-hand.com](http://saint-mamet-hand.com) et sur tout autre support.

Signature du/de la licencié(e) :



## SAINT MAMET HAND en CHATAIGNERAIE CANTALIENNE 2021-2022

**A rendre au club**

### REGLEMENT INTERIEUR

#### **Art.1 Inscription**

Toute personne souhaitant pratiquer le handball dans le cadre de la compétition ou de loisir au sein du club **St Mamet Hand en Châtaigneraie Cantalienne (SMHCC)**, devra s'acquitter après 3 séances de découverte, d'une licence. Les licences ne seront validées qu'après la remise du dossier complet (fiche de renseignement, cotisation, photos, certificat médical et toute autre pièce complémentaire). La validation de la licence entraîne la participation en fonction du type de licence à la compétition, à l'acceptation et au respect du présent règlement.

#### **Art.2 Mutation**

Les frais de dossier de mutation ne sont pas pris en charge par le club. Le/La joueur (se) arrivant pour les catégories +16ans et 12/16ans devra s'acquitter envers le club d'un montant correspondant à la moitié des frais de mutation voté par la FFHB, Ligue et Comité.

#### **Art.3 Formation**

Tout(e) licencié(e) bénéficiant d'une formation ou d'un recyclage payé par le club, s'engage à suivre complètement la formation (sauf cas de force majeure) sinon remboursement par le/la licencié(e) de la totalité du montant de la formation et à en faire bénéficier le SMHCC pendant la saison de la formation et au moins les 3 saisons suivantes sinon remboursement par le licencié : la totalité si départ en cours de formation ou la 1<sup>ère</sup> année suivant l'obtention du diplôme, les 2/3 si départ la 2<sup>ème</sup> année et le 1/3 si départ la 3<sup>ème</sup> année, du montant de la formation.

#### **Art.4 Amendes**

Les licenciés (es) s'engagent à respecter les différents acteurs sur le terrain tant à l'entraînement qu'aux matches. En conséquence les licenciés (es) restent responsables de leurs actes sur le terrain et en dehors. Ils (elles) devront s'acquitter de toute somme demandée par les organismes officiels (ligue, comité, club), en cas de sanctions disciplinaires, suivant le règlement de la Fédération Française de Handball.

Les conducteurs des 'minibus', affrétés par le club pour les déplacements des équipes, sont responsables vis à vis du code de la route et en cas d'infraction à celui-ci, ils devront personnellement en assumer les conséquences (paiements amendes, retraits de points...)

#### **Art.5 Horaires des créneaux affectés**

-Aucun changement d'horaire ou de lieu ne peut s'effectuer sans l'accord préalable du bureau directeur. Le respect des horaires indiqués s'impose à tous.

-Les entraîneurs et joueurs (eusses) doivent respecter les créneaux attribués

-Les parents doivent s'assurer de la présence d'un responsable du club ou de l'entraîneur dans le gymnase avant d'y déposer leur enfant.

#### **Art.6 Utilisation des installations sportives**

Les joueurs (eusses) sont tenus au respect du règlement intérieur du gymnase communautaire.

Ils sont tenus à respecter et à faire respecter la propreté des lieux. Lors des entraînements et des matches, les déchets (bouteilles vides, pansements, papiers, chewing-gums, etc...) doivent être ramassés.

Ils sont tenus de laisser l'aire de jeu et les vestiaires propres.

#### **Art.7 Ethique, comportement**

Chacun est tenu à un comportement respectueux de la quiétude des autres dans le gymnase et en dehors de celui-ci.

L'ensemble des licenciés (es), des joueurs (eusses) et de leurs accompagnateurs est en toutes circonstances, tenu au respect de l'éthique et des règles de jeu édictées par la FFHB (respect des partenaires, adversaires, arbitres, fair-play...).

#### **Art.8 Vie du club**

Tout(e) licencié (e) s'engage à participer à la vie du club et répondre aux sollicitations du bureau ou du conseil d'administration, concernant les diverses actions menées (festivités, loto, calendrier, etc...).

**Le présent règlement intérieur devra être remis à tous les licenciés au moment de la demande ou du renouvellement de la licence et rendu au club après signature.**

**Nom prénom du licencié(e) :**

Christophe PRAT  
Président de SMHCC

St Mamet le :  
Le ou la Licencié(e) majeur(e) :



**FFHANDBALL**

## ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball *(ne concerne que les licenciés majeurs)*

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune  
des rubriques du questionnaire



*dans ce cas je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite la création ou  
le renouvellement de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas je suis informé  
que je dois produire à mon  
club un certificat médical  
datant de moins de six mois et  
attestant l'absence de  
contre-indication à la pratique  
du handball*

**Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).**

Nom et prénom :

Date du jour (jj/mm/aaaa) :

Signature :

Fait à :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffh@ffhandball.net  
94046 CRETEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° 8009 - SIREN 544 719 0096 - N° SIRET 544 719 2



**FFHANDBALL**

**Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive**

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport  
Renouvellement de licence d'une fédération sportive  
Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>À ce jour :</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



Remettre une copie au club.

# CERTIFICAT MEDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je, soussigné docteur

Certifie avoir examiné ce jour  M.  Mme

Né(e) le :

Et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date :

Signature et tampon du praticien obligatoires :

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonyme :